

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 11 septembre 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 4 septembre 2017, s'est réuni le 11 septembre 2017 à 20 heures 30, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre FAURE.

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Approbation de la convention de participation relative au centre médico-scolaire de Voiron
- 2 – Approbation des conventions CLIS 2013-2014 et 2014-2015 – commune de Tullins
- 3 – Versement d'une subvention à la FNACA
- 4 – Admission en non-valeur
- 5 – Garantie de prêt OPAC 38
- 6 – Création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe et suppression d'un poste d'adjoint d'animation
- 7 – Tarifs de garderie – complément
- 8 – Construction d'une salle d'évolution sportive – avenant aux marchés de travaux
- 9 – Convention d'adhésion à la plateforme de dématérialisation entre le CDG 38 et la commune
- 10 – Acquisition de la parcelle AH 499

Rapports des commissions / Informations diverses

PRÉSENTS :

Mmes et MM. Jean-Pierre FAURE, Camille ANDRÉ, Aimée BATTEUX, Joël FAIDIDE, Frédérique MIRGALET, Alain BAUDINO, Elvire BOSCH, Florence CHATELAIN, Philippe MACQUET, Miranda SUCO.

ABSENTS : Cristina GIRY (procuration à A. Batteux), Jean-Marie KASPERSKI, René GUICHARDON, Joëlle SALINGUE (excusée)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Aimée BATTEUX.

Le compte-rendu du conseil municipal du 30 juin 2017 ne fait l'objet d'aucune remarque.

1 – APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION RELATIVE AU CENTRE MEDICO-SCOLAIRE DE VOIRON

Le conseil municipal approuve la signature de la convention avec le CMS de Voiron qui prévoit une participation de la commune de 0.58 € pour les élèves du premier degré scolarisés sur la commune, soit un total de 97.44 € pour nos 168 élèves comptabilisés à la rentrée 2016-2017.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

2 – APPROBATION DES CONVENTIONS CLIS 2013-2014 ET 2014-2015 – COMMUNE DE TULLINS

Le conseil municipal valide la signature des conventions CLIS (classe pour l'inclusion scolaire) à passer avec la commune de Tullins, concernant les années scolaires 2013-2014 et 2014-2015, et restées sans suite jusque-là, faute d'informations complémentaires de la part de la commune de Tullins. 1 420 € au titre de chaque année scolaire seront donc versés à la commune de Tullins, pour un enfant st-quentinois scolarisé au sein de la CLIS de Tullins.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

3 – VERSEMENT D’UNE SUBVENTION A LA FNACA

Le conseil municipal approuve le versement d’une subvention de 400 € à la FNACA.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

4 – CREANCES ETEINTES

Le conseil municipal entérine comme créance éteinte, les factures d’eau impayées d’un redevable passé par la commission de surendettement, pour un montant de 645.81 €.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

5 – GARANTIE DE PRET OPAC 38

Le conseil municipal décide d’accorder une garantie de prêt à l’OPAC 38, pour un montant de 131 102 €, pour un prêt souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et consignations.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

6 – CREATION D’UN POSTE D’ADJOINT D’ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE ET SUPPRESSION D’UN POSTE D’ADJOINT D’ANIMATION

Le conseil municipal approuve la création d’un poste d’adjoint d’animation principal de 2^{ème} classe de 23 heures hebdomadaire pour permettre l’avancement de grade d’un agent de la collectivité qui a réussi le concours. En conséquence, le poste d’adjoint d’animation créé par délibération 2015-23 est supprimé.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

7 – TARIFS DE GARDERIE - COMPLEMENT

Le conseil municipal approuve la mise en place de pénalités de 2 € pour les parents retardataires pour venir chercher leur enfant à la garderie à 18h30. Cette pénalité s’appliquera dès 3 retards constatés sur la même année scolaire.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

8 – CONSTRUCTION D’UNE SALLE D’EVOLUTION SPORTIVE – AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX

Le conseil municipal approuve deux avenants aux marchés de travaux pour la construction d’une salle d’évolution sportive pour quelques ajustements techniques, pour un montant total supplémentaire de 5 303.32 €TTC.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

9 – CONVENTION D’ADHESION A LA PLATEFORME DE DEMATERIALISATION ENTRE LE CDG38 ET LA COMMUNE

Le conseil municipal approuve la signature de la convention à intervenir avec le centre de gestion de l’Isère pour la dématérialisation des échanges avec la préfecture et la trésorerie.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

10 – ACQUISITION DE LA PARCELLE AH499

Le conseil municipal approuve l’acquisition de la parcelle AH499, propriété de la SCI du Gouret, conformément au protocole d’accord intervenu entre les parties. Cette acquisition pourra être entérinée par voie d’acte administratif ou notarié.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Questions et informations diverses :

A la conférence territoriale du 6 septembre nous avons obtenu un accord de subvention de 40 000 € pour l’aménagement de la Rue du Vercors, côté ancienne mairie.

Un dossier de subvention pour le merlon du Replat a été déposé auprès du Conseil Départemental. Le montant des travaux envisagés s’élève à 166 000 €TTC, la subvention pourrait être de 55 000 €.

La rentrée des classes a eu lieu dans de bonnes conditions, la semaine de 4 jours et demi est maintenue.

56 élèves (2 classes) en maternelle et 107 en élémentaire (5 classes).

Les temps d’activités périscolaires restent gratuits. Ils se déroulent de 15h45 à 16h30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Côté travaux : Petits retards au niveau des finitions de la salle d’évolution sportive. Pas beaucoup d’avancement en août du fait des congés, en conséquence la mise en disposition est différée d’une quinzaine de jours encore.

Le forum des associations a connu une bonne affluence, il marque le début d’une nouvelle année d’activités et reste un moment convivial entre les participants.

La séance est levée à 22h30.